

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2016



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
**POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**
Conseil syndical n°6 du : 14 décembre 2016
Délibération n° : 2016.059

Page 1 sur 2

Objet : n°2016.059 : Contrat Région d'Équilibre Territorial : Désignation du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras comme chef de file.

Par suite d'une convocation en date du 8 décembre 2016, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés au lieu ordinaire de ses séances le 14 décembre 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	Présent	Francine DARDEN	Absente
Alain FARDELLA	Absent	Thierry BOUCHIE	Présent
Pierre LEROY	Présent	Thyphaine BERTHET BOUTARIC	Absente
Sébastien FINE	Pouvoir Pierre LEROY	Eric PEYTHIEU	Absent
Catherine VALDENNAIRE	Absent	Jean Pierre SEVREZ	Absent
Communauté de communes du Pays des Ecrins - 2 voix			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	Absent
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	Absent
Communauté de communes du Guillestrois - 2 voix			
Max BREMOND	Absent	Dominique MOULIN	Absent
Bernard LETERRIER	Absent	Jean Louis BERARD	Présent
Communauté de communes de l'Escarton du Queyras - 2 voix			
Christian LAURENS	Absent	Jacques BONNARDEL	Absent
Christian GROSSAN	Présent	Serge LAURENS	Présent

Vu

Le courrier d'intention co signé par le Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, le Parc Naturel Régional du Queyras, les Communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillestrois, de l'Escarton du Queyras en date du 23 mars 2015, qui exprime le souhait que le Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras soit chef de file du CRET.

Le Contrat Régional d'Équilibre des Territoires signé entre le Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, le Parc Naturel Régional du Queyras, les Communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillestrois, de l'Escarton du Queyras et la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur en date du 13 novembre 2015.

Le courrier reçu de la Région en date du 26 septembre 2016 qui souhaite confier la coordination du CRET à l'EPCI la plus peuplée du territoire.

CONSIDERANT :

Que le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est l'entité la plus adaptée à suivre ce contrat au nom des 4 Communautés de communes.

Que ce travail a été suivi depuis 2015 par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Qu'il n'est pas opportun alors que la clause de revoyure va être mise en place en 2017 de changer de modalité de mise en œuvre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2016



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°6 du : 14 décembre 2016

Délibération n° : 2016.059

Page 2 sur 2

Objet : n°2016.059 : Contrat Région d'Equilibre Territorial : Désignation du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras comme chef de file.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	9	Nombre de suffrages	9		
Nombre de membres présents	8	Nombres de membres représentés	1		
Nombre de suffrages exprimés					
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

- Décide que le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras continue à être chef de file du CRET pour le territoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

